

Association Grand Lac Rond (Lac Roddick)

Procès-verbal de la réunion

7 Août 2015

Présences: Jacques Cyr, Simon Morin, André Patry, Pierre Bergeron, Isabelle Poirier,

Absences : Bruno Paul, Richard Ducharme

I. Rappel de l'ordre du jour

- a. L'ordre du jour a été lu. Les items suivants ont été ajoutés en varia : 1) Mrs. Rupert, b) Algues Bleues c) Feux d'artifice d) Quad. L'ordre du jour a été proposé pour adoption par Jacques Cyr et secondé par Pierre Bergeron. Adopté à l'unanimité

II. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

- a. Le procès-verbal n'a pas été lu puisqu'il avait été consulté par les membres avant la rencontre. Aucun changement n'a été effectué. Il est proposé par Pierre Bergeron, secondé par Jacques Cyr d'accepter le procès-verbal. Adopté à l'unanimité.

III. Dossiers non résolus

- a. Offre de l'ABVdes7 pour pancartes – Pierre Bergeron a obtenu des poteaux de la municipalité et les permissions pour l'installation et a installé les deux pancartes, une au Domaine du Chevreuil et l'autre chez Mikes Cabins.
- b. RSVL –
 - i. Pierre a rapporté qu'il avait débuté les tests de clarté avec le disque Secchi. Il avait aussi commandé et reçu le kit pour faire les échantillons et allait s'occuper que les prélèvements soient faits et envoyés à Québec en temps et lieu.
 - ii. André a rapporté qu'il avait envoyé une demande aux municipalités pour qu'ils défraient chacune \$185 du coût total de \$556.58.
 - iii. Jacques Cyr a confirmé qu'il avait envoyé le paiement du montant par chèque le 22 mai.
- c. Suivi Periphyton – Isabelle Poirier a rapporté les grandes lignes de l'offre de l'ABVdes7. Elle va recontacter l'ABVdes7 pour obtenir les coûts du service
- d. Suivi Caractérisation du Grand Lac Rond – André a rapporté que le conseil de Bouchette n'avait entrepris aucune démarche en rapport avec le suivi du document précité. Simon a rapporté qu'il allait en discuter avec la municipalité de Ste-Thérèse une fois qu'il aura lu le document. André va envoyer une copie du document aux membres du comité
- e. Tests d'eau (coliformes fécaux) annuels – Pierre Bergeron a dit qu'il allait contacter Micro-B afin d'obtenir les bouteilles pour faire les tests d'eau en Août.
- f. Gestion du niveau de l'eau- Le secrétaire André Patry a envoyé un courriel de remerciement à Michael Lukyniuk pour le féliciter de son excellent travail pour le contrôle du niveau de l'eau. André a rapporté

dans son courriel que l'eau n'avait jamais été aussi stable depuis plusieurs années. Tous les intervenants ont été mis en copie. Michael continue d'envoyer des comptes-rendus des lecteurs de niveau.

- g. Entretien du sentier – Simon Morin a rapporté qu'il avait réparé et réinstallé les 2 quais (celui du Lac des Pères était parti à la dérive). Il a aussi nettoyé le sentier car plusieurs arbres étaient tombés sur la piste.
- h. Forum Chelsea - Richard Ducharme a assisté au Forum mais n'étant pas présent à la rencontre, on va lui demander de nous donner un compte-rendu à la prochaine rencontre.
- i. Demande d'épandre de l'abat-poussière à Bouchette - André Patry a envoyé la demande en même temps que la municipalité épandait de l'abat poussière. André va envoyer un courriel de remerciement.
- j. Demande d'aide pour contrer la phragmite – André a envoyé une demande au Mddeccl et reçu une réponse. Voici le texte :

Bonjour M Patry,

Nous avons pris note de votre demande. Nous partageons votre préoccupation sur les espèces envahissantes mais comme vous savez le MDDELCC ne fait pas actuellement de la gestion des occurrences de plantes envahissantes, donc pour le moment la gestion de ces plantes demeure la responsabilité des propriétaires de terrain. Ceci étant dit je vous propose quelques pistes d'action à courte/moyen terme :

-l'association de lac, le comité de bassin versant (ABVdes7), la municipalité, et le CREDDO sont des acteurs qui pourront aider à la sensibilisation sur les phénomènes des espèces envahissantes, dont la phragmite. La sensibilisation des propriétaires est le premier pas. Voici quelques outils sur notre site web visant la sensibilisation : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp>

Voici un exemple de document qui pourra être diffusé dans le but de sensibiliser les propriétaires au phragmite :

<http://www.ville.drummondville.qc.ca/medias/doc/enviro/Roseau%20commun%20-%20Nature-Action.pdf>

-les mêmes acteurs cités ci-dessus pourront collaborer à mettre en œuvre un plan d'action pour lutter contre la phragmite dans le bassin versant du lac. À noter que l'arrachage de phragmite et la replantation des rives faits manuellement ne nécessite pas de certificat d'autorisation préalable de nous. Le MDDELCC est également disponible pour offrir tout soutien technique et expertise que nous avons à notre disposition ainsi que pour vous guider dans la démarche si un certificat d'autorisation (CA) soit requis pour des travaux plus d'envergure. Les travaux qui pourront se faire avec ou sans CA sont indiqués dans ce tableau : <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/rives/annexe2.pdf>. Vous trouverez aussi ci-joint un tableau fait par le MTQ avec divers types de méthodes utilisées pour le phragmite qui pourra vous donner des idées quant aux interventions envisageables selon la situation au Grand lac Rond.

-la municipalité pourra adopter un règlement visant le contrôle de plantes nuisibles, voici un exemple à la ville de Gatineau concernant l'herbe à poux : http://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=sante_publicque_qualite_vie/plantes_nuisibles/herbe_poux

J'espère que ça vous donne quelques idées et ça me fera plaisir d'échanger avec vous davantage sur le sujet au besoin.

Bonne journée!

Chantal Picard, Biologiste

Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Outaouais
170 rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 7.340
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone: (819) 772-3434, poste 237

Télécopieur: (819) 772-3952
Courriel: chantal.picard@mddelcc.gouv.qc.ca
Site Internet: <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca>

-----Message d'origine-----

De : André Patry [<mailto:andre.patry@picanoc.ca>]

Envoyé : 31 juillet 2015 08:41

À : Picard, Chantal; Internet Accueil

Cc : 'André Patry'; 'Jacqueline parisien'; Jacques Cyr & Anne Marois; l.major@picanoc.ca; pierre bergeron; richardfern_ducharme@yahoo.ca; Simon Morin; 'Claudia Lacroix'; Ste-Thérèse-de-la-gatineau Municipalité

Objet : RE: Commentaire sur le phragmite dans le lac Rond

Bonjour,

Je me permets de ramener ce dossier à l'ordre du jour car c'est devenu urgent d'intervenir au Grand Lac Rond là où le phragmite est en train de détruire tout le créneau touristique soit dans la partie nord et nord ouest du lac. J'estime que d'ici les prochains 10 ans si on n'intervient pas rapidement, ce sera fini. Je ne suis pas alarmiste mais réaliste. Depuis 10 ans le phragmite a envahi une immense partie des berges du lac et là où il est présent, le lac n'est plus accessible et les berges sont devenues inutilisables. C'est catastrophique pour le Grand Lac Rond qui a toujours été connu pour ses belles berges et la biodiversité de son environnement. Le phragmite est certainement un bon filtre à phosphate mais parce que c'est une plante envahissante il est en train de détruire complètement la biodiversité là où il se trouve. La plante est belle et attirante quand elle est petite et elle produit à l'automne de belles fleurs moutonnées. Toutefois, une fois devenue grande, elle est monstrueuse.

Elle commence à pousser dans de nouvelles zones du lac. Il est impératif de la détruire rapidement. C'est possible de le faire lorsqu'elle commence à pousser. Mais voilà, il y a un gros hic et un très gros HIC. Elle pousse sur les berges là où on n'a aucun droit d'intervention. À quoi sert de garder un lac propre et en santé si on le fait au détriment du gros bon sens. Le phragmite n'est pas dans son milieu naturel et il a un effet pervers et polluant tout comme le font les champs d'épuration non conformes, les berges mal aménagées et la mauvaise utilisation de l'eau qui conduit à la pollution. On a développé des outils et voté des lois pour mettre ces derniers éléments sous contrôle et ça fonctionne mais on semble oublier le phragmite qui va causer des dommages aussi catastrophiques que la pollution si on n'intervient pas rapidement.

Je demande au MDDEP de considérer la mise en place d'un programme de gestion du phragmite afin de permettre une intervention rapide là où s'est possible. Je connais des gens qui arrachent le phragmite manuellement de leur berge afin de le contrôler et ça fonctionne. Le MDDEP pourrait instaurer un programme pour permettre à ces personnes d'arracher le phragmite et de revégétaliser leur rive en toute légalité. À mon avis, le MDDEP a une responsabilité légale d'agir maintenant pour préserver le lac. S'il ne le fait pas, je crois qu'il pourra être tenu responsable des dégâts qui s'en viennent à grands pas si rien n'est fait.

En espérant une réponse hâtive de votre part, je demeure bien vôtre,

André Patry, secrétaire
Association Grand Lac Rond
Bouchette, Qc
819 465-2431

Il a été résolu que chacun des membres du comité consulte les liens et essaie de trouver des solutions qui seront discutées à la prochaine rencontre.

- k. Contact avec les membres – André a rapporté que contrairement à ce qu'il lui avait été demandé à la dernière rencontre, il n'avait pas

contacté les membres pour les informer du statut de l'exécutif. Il a suggéré de le faire lors de l'invitation pour l'Assemblée annuelle. La proposition fut acceptée.

IV. Assemblée annuelle –

- a. Il fut décidé à l'unanimité de tenir la réunion annuelle des membres le 30 août 2015 à la salle municipale de Bouchette.
- b. André a proposé d'envoyer des invitations par courriel et non par la poste car il ne voulait pas faire d'envois postaux parce que trop compliqué et fastidieux. La proposition fut acceptée. Ce fait sera noté dans les envois par courriel. André va générer une base de données d'adresses courriels en utilisant les différentes listes qu'il a en sa possession ainsi que celles reçues de l'ancien exécutif.
- c. Jacques Cyr a proposé que, vu le montant élevé d'argent en banque, l'on donne les cartes de membres gratuites aux membres cette année avec un incitatif de recruter de nouveaux membres. Isabelle Poirier l'a secondé. Adopté à l'unanimité.
- d. André va obtenir une copie des fiches d'inscription de l'ancienne secrétaire. Il va composer le texte de l'invitation et le réviser avec l'exécutif avant de l'envoyer.

V. États financiers

- a. Jacques Cyr a rapporté un solde au compte de \$10,542.43. Les transactions suivantes ont été effectuées depuis la dernière rencontre:

joint de votre système. Merci

SITUATION FINANCIÈRE 30 JUIN 2015

ASSOCIATION DU GRAND LAC ROND			
RELEVÉS DES RECETTES ET DÉBOURSE/ STATEMENT OF RECEIPTS AND DEBOURSEMENTS			
DU 1er JUILLET 2014 AU 30 JUIN 2015/ JULY 1 st TO JUNE 30 th 2015			
RECETTES/RECEIPTS		2014-2015	2013-2014
COTISATION/MEMBERSHIP		1 470,00 \$	2 490,00 \$
ENSEMENSEMENT/STOCKING		0,00 \$	1 110,00 \$
RSVL		0,00 \$	270,00 \$
TOTAL		1 470,00 \$	3 870,00 \$
DÉBOURSÉ/DISBURSEMENTS			
FRAIS AGA/ANNUAL MEETING FEES	*1 voir expl.	355,00 \$	119,91 \$
RÉGISTRAIRE/ PROVINCIAL REGISTRY		52,70 \$	52,70 \$
POSTE CANADA/CANADA POST		33,34 \$	144,19 \$
BUREAU/OFFICE /PAPETTERIE		76,21 \$	178,86 \$
FRAIS BANCAIRE/BANK CHARGES		74,23 \$	81,22 \$
ABV7		200,00 \$	0,00 \$
TEST D'EAU/WATER TEST	*2 voir expl.	556,58 \$	0,00 \$
ASS. PROTECTION EAU VG		100,00 \$	0,00 \$
TOTAL		1 448,06 \$	576,88 \$
EXCÉDENT(DÉFICIT) / SURPLUS (DEFICIT)		21,94 \$	3 293,12 \$
COMPTE BANCAIRE/ CASH AS OF JUIN 30 2014		10 560,49 \$	7 267,37 \$
SURPLUS DE LA PÉRIODE		21,94 \$	3 293,12 \$
SOLDE AU COMPTE AU 30 JUIN 2014/2015		10 582,43 \$	10 560,49 \$

EXPLICATION

*1: en 2014 les dépenses de poste et imprimerie pour l'AGA étaient de 323,05 donc ajouté au 119,91 \$ Totalise 442,96

donc se compare avec 2015, et explique aussi l'écart entre les postes et bureau de cette année

*2 : en 2014 nous n'avions pas renouvelé notre adhésion au Réseau de surveillance volontaire des lacs.

- i. Pierre Bergeron secondé par Simon Morin propose d'accepter les états financiers décrits par Jacques Cyr, Accepté à l'unanimité.

VI. Varia

- a. Mrs Rupert – André a reçu une demande de Mrs Rupert via la municipalité de Bouchette demandant le statut du lac car elle était intéressée à acheter une propriété. André a composé le texte, l'a fait réviser par le comité pour ensuite lui envoyer. Voici le texte :

Hi Mrs Rupert,

Here is a reply to your email below. Sorry for having taken so long.

I am glad to see that you are interested in purchasing a property on our lake and hope that you conclude successfully your negotiations.

As far as the quality of water is concerned I can give you this brief synopsis of the current situation.

The Association of the lake has been conducting water tests every year for the past 20 years. Those tests verify that the level of fecal coliforms is safe for swimming. Over the years, the tests yielded safe swimming water quality in the lake. There was one negative test two year ago that yielded negative results but it was redone and resulted ok the 2nd time probably due to a spoiled sample or bad weather condition. Every year, we also perform tests on the Clarity, the Total Phosphore (phosphate), the Chlorophylle "a" and the Dissolve Organic Carbon. Those tests allow us to monitor the behavior of our lake over time. You can check the results of these tests on the internet at the following link:
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rsvl/index.asp> by searching for "Rond, Grand Lac".

For the past few years, people have noticed some pink substances in certain areas under the ice. The department of Environment did some tests and reported that it was a cyanobacteria (non harmful) most probably caused by phosphate enrichment in the lake.

Back in 2009, the MRC has enforced a bylaw that better protects the lake against phosphate erosion. That bylaw compels cottagers to revegetate or let grow wild vegetation on their shoreline or else they can get fined severely. The Association supports the bylaw and works with the Municipalities to encourage it.

Back in the summer 2012, the Municipalities have requested an external firm to produce a report on the Characterization of the lake. The report identifies areas around the lake that need to be worked on to reduce the phosphate erosion. It also addresses a wide variety of environmental issues that users of the lake need to be aware of. Both Municipalities and the Association work towards the implementation of the recommendations of the report.

On the whole, the quality of the water of our lake is excellent especially for its clearness which is ranked at the highest on the scale. Nevertheless, pollution threats to lakes are numerous and we have to keep working on measures to protect it. We encourage residents and users of the lake to become member of our Association

to help us achieve these objectives. Our local governances work hard and relentlessly on it.

The Association has a blog: <http://grandlacrond-english.blogspot.ca/>

PS – Please note that this information is being provided to you as a favor. They are personal comments based on our honest understanding and knowledge of the situation of the Lake and they should not be used for other purposes than that.

André Patry, secrétaire,
Association Grand Lac Rond (Lac Roddick)
819 465-2431

-----Message d'origine-----

De : Barb Rupert [<mailto:barb.rupert@rogers.com>]

Envoyé : 20 mai 2015 17:54

À : andre.patry@picanoc.ca

Objet : Water Quality on Grand Lac Rond

Hello Mr. Patry,

I received your contact information from the Municipalité de Bouchette. I understand that there have been some issues regarding water quality on Grand Lac Rond, more specifically in 2012/2013 - do you have any more recent updated water quality results for the lake area? If so, I would very much appreciate if you could share recent findings and what may have been causing concern. My family is interested in purchasing a cottage in the area, however water quality is an important consideration.

Thank you for your help, Barb Rupert
613-698-8428 (cell)

Les membres ont accepté que ce texte soit utilisé pour répondre à des demandes subséquentes semblables. Accepté à l'unanimité

- b. Algues bleues – André a rapporté qu'il avait fait un échange de courriel avec Richard Carignan, le biologiste qui avait produit Nos lacs sous la surface car il n'était pas d'accord avec ses propos dans La Presse concernant le dossier des Algues Bleues au Québec dans lequel il minimisait l'importance de la Revégétalisation des berges. M. Carignan s'est ravisé et a admis que la Revégétalisation des berges avait toute son importance dans les lacs chez-nous.
- c. Feux d'artifice – Isabelle Poirier a proposé qu'une demande soit envoyée aux Municipalités afin de restreindre les feux d'artifices à deux weekends seulement, soit celui de la St-Jean et celui du 1^{ier} juillet. Jacques a secondé mais va d'abord s'informer auprès du Lac des Cèdres (un règlement similaire a été adopté). Adopté à l'unanimité.
- d. Quad – Il a été noté que les quad et moto faisaient beaucoup de bruits alentour du lac. André a suggéré qu'on appelle les municipalités respectives ou la police pour faire respecter le règlement contre le bruit.

VII. Fermeture de la rencontre

- a. Isabelle Poirier propose la fermeture de la rencontre. Secondé par Simon Morin.

VIII. Prochaine rencontre

- a. La prochaine rencontre est cédulée pour vendredi le 28 Août 2015 à la salle du haut du centre municipal